

Paris, le 17 mars 2026

Fin de vie :

Un débat de société majeur, notre responsabilité collective

Les députés ont récemment voté la loi sur la fin de vie. Le texte sera examiné en deuxième lecture au Sénat, puis en commission mixte paritaire. En cas de désaccord, l'Assemblée nationale pourrait avoir le dernier mot, avec une volonté de conclusion avant l'été.

« Ce calendrier accéléré montre combien ce sujet est prioritaire... mais il touche à bien plus qu'une réforme technique », explique **Charly Hée**, président de Familles de France.

La fin de vie, une réalité familiale

Familles de France représente les familles directement confrontées à ces situations : maladie d'un enfant, accompagnement d'un conjoint, rôle d'aidant auprès d'un parent âgé, situations de dépendance ou de souffrance.

La fin de vie se vit à domicile, à l'hôpital ou en EHPAD. Elle n'est jamais abstraite.

Elle interroge profondément notre modèle social : soins palliatifs, soutien aux aidants, accompagnement psychologique, lutte contre l'isolement.

Nos exigences fondamentales

Familles de France réaffirme les principes qui fondent sa position :

- **Soins palliatifs pour tous** : l'offre reste inégale sur le territoire.
- **Protection des plus vulnérables** : éviter toute fragilisation implicite.
- **Rôle central des familles** : elles doivent être écoutées et soutenues.
- **Vigilance éthique durable** : un cadre strict et protecteur est indispensable.

« La dignité d'une personne ne dépend ni de son autonomie, ni de sa performance, ni de son état de santé », rappelle **Samir Régragui**, responsable du pôle Santé.

Un débat qui mérite du temps

Si le calendrier parlementaire est rapide, ce sujet appelle un **débat apaisé**, respectueux des convictions de chacun.

Familles de France affirme que **la réponse à la souffrance ne peut jamais être l'abandon.**

Notre responsabilité collective

Dans ce contexte sensible, la parole de Familles de France se veut **responsable, humaine et protectrice**, fidèle à sa mission.

La fin de vie ne peut être une variable d’ajustement budgétaire ou sociale.

Familles de France défendra toujours une société qui accompagne, soigne et soutient, jusqu’au bout.

Contact presse :

Samir Régragui – Responsable pôle Santé

07 76 17 13 03